

CONSEIL MUNICIPAL 29 MARS 2012

SUBVENTIONS 2012

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2012 :

Organisme	Décision 2012
Comité des Fêtes	750,00 €
Club de l'Amitié	500,00 €
Association Parents Ecole Publique	1 100,00 €
Gymnastique Sports Loisirs	310,00 €
Welcome 31 Association jeunes	440,00 €
Assoc Salut l'Artiste	300,00 €
Endurance Loisirs SBEL	540,00 €
OCCE Coopérative scolaire	270,00 €
ADMR (Aide Ménagère) Contest	700,00 €
Fédération Protection Cultures	55,00 €
Groupement local lutte contre nuisibles	130,00 €
CAUE	78,00 €
Insolite compagnie	100,00 €
CCAS	1 000,00 €
Total	6 273,00 €

TARIFS ACCUEIL PERI-SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal décide de réévaluer de 2% les tarifs d'accueil périscolaire et centre de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2012 comme suit :

	T1 (QF inférieur à 750)	T2 QF entre 750 et 900)	T3 (QF supérieur à 900)
Matin 7h30-9h	1,18 €	1,23 €	1,29 €
Soir 16h30-18h	1,18 €	1,23 €	1,29 €
Soir 16h30-18h45	1,79 €	1,86 €	1,91 €
Mercredi 1/2 Journée	3,63 €	3,81 €	3,87 €
Mercredi Journée	5,84 €	5,98 €	6,03 €
ALSH 1 jour	6,42 €	6,68 €	6,94 €
ALSH semaine 5 jours	32,10 €	33,40 €	34,70 €

TARIFS CANTINE

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2% les tarifs des repas de cantine municipale pour les enfants et pour les instituteurs à partir du 1^{er} septembre 2012 :

- Repas enfant	2,86 €
- Repas instituteur	5,31 €

TARIFS LOCATION SALLE « LA BALDERINE » AU 1^{er} SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2,5% les tarifs de location de la salle de la Balderine au 1^{er} septembre 2012 comme suit :

Tarifs au 01/09/2012	Associations St Baudelle	Habitants St Baudelle	Hors Commune
Grande Salle (300m2 + 50m2 scène)	134,00 €	175,00 €	272,00 €
Petite Salle (60m2)	49,00 €	66,00 €	99,00 €
Cuisine	45,00 €	56,00 €	91,00 €
Journée supplémentaire Grande Salle	49,00 €	66,00 €	99,00 €
Journée supplémentaire Petite Salle	20,00 €	25,00 €	40,00 €
Chauffage Grande Salle	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Chauffage Petite Salle	20,00 €	20,00 €	20,00 €

AFFECTATION DE RESULTAT 2011 BUDGET COMMUNE-ASSAINIS-LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2011 du budget Commune d'un montant de 118 934,21 € à la section d'investissement.

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2011 du service assainissement d'un montant total de 23 963,54 € en totalité à la section de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide de reporter le déficit de fonctionnement de l'exercice 2011 du budget lotissement d'un montant de 95 538,46 € en totalité à la section de fonctionnement.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011 COMMUNE-ASSAINISSEMENT-LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs et compte de gestion de l'année 2011 pour le budget Commune, Lotissement et Assainissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 11 voix favorables et 2 abstentions d'augmenter les taux d'imposition de la taxe d'habitation et du foncier bâti de 1% et de ne pas modifier le taux du foncier non bâti, et valide donc les taux suivants :

	<i>Taux 2011</i>	<i>Taux votés 2012</i>
Taxe d'habitation	15.17 %	15.32 %
Foncier bâti	22,45 %	22,67 %
Foncier non bâti	45.42 %	45.42 %

BUDGET PRIMITIF 2012 COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif 2012 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 710 000 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 706 000 € pour la section d'investissement. Les principaux crédits d'investissement concernent la fin de la construction d'une nouvelle mairie à énergie positive pour 13 000 €, l'aménagement de la Place de la Mairie pour 350 000 €, la sécurisation du carrefour st mathurin pour 65 000 €, des acquisitions de matériel pour 15 000 €, des travaux de bâtiments communaux pour 15 000 €, et des travaux de voirie communale pour 15 000 €, l'étude plan d'eau du Fay pour 15 000 €, une participation pour la construction du vestiaires de football à Contest pour 120 000 € et le remboursement du capital des emprunts pour 86 000 €.

BUDGET PRIMITIF 2012 LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif 2012 du Lotissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 818 521 € pour la section d'exploitation et à la somme de 762 041 € pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2012 SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif 2012 du service d'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 61 000,00 € pour la section d'exploitation et à la somme de 10 200,00 € pour la section d'investissement

OPERATION « ARGENT DE POCHE » JEUNES 16 A 18 ANS

Le Conseil Municipal décide de valider une opération « Argent de Poche » aux vacances scolaires (Pâques, Juillet, Toussaint...) pour les jeunes de 16 à 18 ans. Les jeunes travailleront 5 demi journées de 3 heures, soit un total de 15 heures sur la semaine et recevront une indemnité totale de 75,00 €. les chantiers seront essentiellement en espaces verts et entretien divers.